



Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque CIBC

Jeudi 16 avril 2026

L'assemblée a eu lieu le 16 avril 2026, à 9 h 30 (heure avancée de l'Est), autant en personne à l'édifice CIBC Square que par l'intermédiaire d'une webdiffusion en direct. Les actionnaires et les fondés de pouvoir ont pu assister à l'assemblée, y voter et y poser des questions, que ce soit en personne dans la salle de l'assemblée ou au moyen de la webdiffusion. D'autres invités se sont joints à l'assemblée au moyen de la webdiffusion, et l'assemblée était également accessible par téléphone.

Chantal St-George, responsable de produit principale, Services bancaires en direct, a marqué l'ouverture de l'assemblée en faisant la reconnaissance des terres.

Katharine Stevenson, présidente du conseil d'administration de la Banque CIBC, préside l'assemblée. Elle confirme qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été remis aux actionnaires et que le quorum est atteint. Ces conditions ayant été remplies, la présidente du conseil déclare l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires dûment constituée aux fins des délibérations. La présidente du conseil souhaite alors la bienvenue à tous les actionnaires, fondés de pouvoir et invités.

La présidente du conseil présente M. Harry Culham, président et chef de la direction, et M^{me} Natalie Biderman, vice-présidente et secrétaire générale, qui agit à titre de secrétaire d'assemblée. M^{me} Biderman explique la procédure qui permet aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter, de formuler des commentaires et de poser des questions pendant l'assemblée.

La présidente du conseil désigne M^{me} Anoosheh Farzanegan et M^{me} Jennifer Andersen, de la Compagnie Trust TSX, agent des transferts d'actions de la Banque CIBC, pour agir à titre de scrutatrices de l'assemblée.

La présidente du conseil fait référence à l'ordre du jour, qui a été mis à la disposition des actionnaires dans la salle de l'assemblée et dans le cadre de la webdiffusion.

Présentation des états financiers annuels et du rapport des auditeurs

La présidente du conseil présente à l'assemblée les états financiers annuels et le rapport des auditeurs de la Banque CIBC pour l'exercice clos le 31 octobre 2025. Ces documents ont été postés le 17 mars 2026 aux actionnaires inscrits et aux actionnaires non inscrits qui en ont fait la demande. Il n'y a pas de commentaires ni de questions au sujet des états financiers.

Observations du président et chef de la direction

M. Culham prend la parole. Le texte complet des observations de M. Culham est disponible sur le site Web des Relations avec les investisseurs de la Banque CIBC au cibc.com/francais.

La présidente du conseil remercie M. Culham pour son leadership dynamique, son dévouement envers la clientèle et son engagement à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes, et salue en outre le travail de tous les membres de l'équipe de la Banque CIBC pour leur contribution envers les parties prenantes tout au long de 2025.

Élection des administrateurs

La présidente du conseil informe les participants que le conseil a fixé à 13 le nombre d'administrateurs qui seront élus. Les candidats désignés dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2026 sont les suivants : Ammar Aljoundi, Michelle L. Collins, Harry Culham, Marianne Harrison, Kevin J. Kelly, Christine E. Larsen, Mary Lou Maher, William F. Morneau, François L. Poirier, Mark W. Podlasly, Katharine B. Stevenson, Martine Turcotte et Barry L. Zubrow.

Jean Robert Pimm Dupuch, coordonnateur, Bureau de révision des plaintes clients, propose la candidature au poste d'administrateur de la Banque CIBC de chacune des 13 personnes désignées dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2026, jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé, selon le premier de ces événements à survenir. Christina Wood, directrice, Activités de change électroniques, appuie la proposition. La présidente du conseil ouvre l'assemblée aux délibérations. Il n'y a pas de commentaires ni de questions. La présidente du conseil déclare alors la clôture des mises en candidature et demande de passer au vote.

Nomination des auditeurs

La présidente du conseil invite à présenter une proposition de nomination des auditeurs de la Banque CIBC. Victoria Ong, directrice, Gestion des risques, formule une proposition selon laquelle le cabinet Ernst & Young s.r.l./ S.E.N.C.R.L. sera nommé à titre d'auditeurs de la Banque CIBC jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Bahar Suncak, responsable de centre bancaire, Services bancaires personnels et PME, appuie la proposition. La présidente du conseil ouvre l'assemblée aux délibérations. Il n'y a pas de commentaires ni de questions. La présidente du conseil demande ensuite de passer au vote.

Résolution de consultation sur notre philosophie de rémunération des cadres supérieurs

La présidente du conseil présente le point suivant à l'ordre du jour, à savoir une résolution de consultation sur la philosophie de rémunération des cadres supérieurs de la Banque CIBC. Elle fait remarquer que le conseil considère ce vote comme un élément important du processus de dialogue avec les actionnaires de la Banque CIBC et en examine les résultats avant de prendre des décisions en matière de rémunération des cadres supérieurs.

Frederic Buruiana, directeur exécutif, Groupe Solutions gouvernementales, formule une proposition selon laquelle les actionnaires acceptent la philosophie de rémunération des cadres supérieurs dont il est question dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la Banque CIBC en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2026. Geneviève Carisse, consultante, Secrétariat général, appuie la proposition. La présidente du conseil ouvre l'assemblée aux délibérations. Il n'y a pas de commentaires ni de questions. La présidente du conseil demande ensuite de passer au vote.

Résolution visant la modification du Régime d'options de souscription d'actions des employés de la Banque CIBC

La présidente du conseil présente le point suivant à l'ordre du jour, à savoir une résolution ordinaire visant à augmenter de 10 millions d'actions ordinaires supplémentaires le nombre d'actions ordinaires qui peuvent être émises aux termes du Régime d'options de souscription d'actions des employés, pour porter le nombre total d'actions réservées aux fins d'émission à 115 269 000.

Romonica Morrison, directrice, Planification des capacités et efficacité opérationnelle au sein des Services bancaires personnels et de Service impérial, propose que soit approuvée la résolution telle qu'elle figure dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la Banque CIBC en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2026. Analisa Allen, directrice principale, communications et publications de Gestion privée de patrimoine, appuie la proposition. La présidente du conseil ouvre l'assemblée aux délibérations. Il n'y a pas de commentaires ni de questions. La présidente du conseil demande ensuite de passer au vote.

Résolution spéciale visant une modification du Règlement n° 1 portant sur la rémunération des administrateurs

La présidente du conseil présente le point suivant à l'ordre du jour, à savoir une résolution spéciale visant à modifier le Règlement n° 1 concernant la rémunération des administrateurs, proposant d'augmenter le montant global maximal que les administrateurs peuvent toucher pour un exercice, le faisant passer de 6 millions de dollars à 8 millions de dollars, tel qu'il est expliqué dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2026.

Shelley Nigh, directrice, Ventes régionales, propose que soit approuvée la résolution spéciale telle qu'elle figure dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la Banque CIBC en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2026. Baran Emam, directrice, Gestion des liquidités, appuie la proposition. La présidente du conseil ouvre l'assemblée aux délibérations. Il n'y a pas de commentaires ni de questions. La présidente du conseil demande ensuite de passer au vote.

Propositions d'actionnaires

La présidente du conseil fait savoir que les actionnaires sont appelés à voter au sujet de sept propositions d'actionnaires. Le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (le MÉDAC) a présenté sept propositions d'actionnaires et, à l'issue de discussions et de correspondance avec la Banque CIBC, il a décidé de soumettre les sept propositions au vote.

La présidente du conseil invite le représentant du MÉDAC, M. Willie Gagnon, à soumettre les sept propositions du MÉDAC. M. Gagnon présente ses remarques à l'appui des propositions du MÉDAC.

M. Gagnon propose les propositions d'actionnaires n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, n° 5, n° 6 et n° 7.

- Proposition d'actionnaire n° 1 : Renforcement de la participation des actionnaires aux assemblées générales annuelles (AGA).
- Proposition d'actionnaire n° 2 : Inclusion des jeunes au sein des instances de la Banque.
- Proposition d'actionnaire n° 3 : Politique de rémunération responsable, alignée sur la performance.
- Proposition d'actionnaire n° 4 : Diversification stratégique des compétences au conseil d'administration.
- Proposition d'actionnaire n° 5 : Reconnaissance formelle du rôle systémique du conseil d'administration.
- Proposition d'actionnaire n° 6 : Divulgence publique d'information non confidentielle, déclaration pays par pays, ratios de rémunération et paradis fiscaux.
- Proposition d'actionnaire n° 7 : Vote consultatif sur les politiques environnementales.

La présidente du conseil remercie M. Gagnon et le MÉDAC pour leur mobilisation envers la Banque CIBC en matière de gouvernance.

La présidente du conseil ouvre ensuite l'assemblée aux délibérations. Puisqu'il n'y a pas de commentaires ni de questions sur les propositions d'actionnaires n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, n° 5, n° 6 et n° 7, la présidente du conseil demande ensuite de passer au vote.

La présidente du conseil déclare le scrutin clos et invite les actionnaires présents dans la salle qui ont rempli un bulletin de vote à le remettre aux scrutatrices.

La présidente du conseil invite Gina Pappano à commenter la proposition d'actionnaire retirée d'InvestNow. M^{me} Pappano présente ses remarques au sujet de la proposition retirée.

La présidente du conseil remercie M^{me} Pappano et InvestNow pour leur mobilisation envers la Banque CIBC.

Période de commentaires

La présidente du conseil ouvre l'assemblée aux questions et aux commentaires. La présidente du conseil et le chef de la direction répondent aux commentaires et aux questions des actionnaires.

Résultats du scrutin

M^{me} Biderman reçoit le rapport préliminaire des scrutateurs sur les résultats du scrutin et lit le rapport des scrutateurs à l'assemblée. Les résultats du scrutin sont les suivants :

Sur l'élection des administrateurs, une majorité importante des voix exprimées à l'assemblée l'ont été en faveur de chacun des 13 candidats désignés dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2026, et la moyenne des votes en faveur atteint 98,54 %, tel qu'il est précisé ci-après :

Candidats	Votes en faveur	Abstentions
Ammar Aljoundi	99,50 %	0,50 %
Michelle L. Collins	99,64 %	0,36 %
Harry Culham	99,65 %	0,35 %
Marianne Harrison	99,63 %	0,37 %
Kevin J. Kelly	94,91 %	5,09 %
Christine E. Larsen	98,85 %	1,15 %
Mary Lou Maher	98,45 %	1,55 %
William F. Morneau	98,39 %	1,61 %
Mark W. Podlasly	99,61 %	0,39 %
François Poirier	99,49 %	0,51 %
Katharine B. Stevenson	95,86 %	4,14 %
Martine Turcotte	97,78 %	2,22 %
Barry L. Zubrow	99,28 %	0,72 %

Nomination des auditeurs

Votes en faveur	Abstentions
90,24 %	9,76 %

Résolution de consultation sur notre philosophie de rémunération des cadres supérieurs

Votes en faveur	Votes contre
95,59 %	4,41 %

Modification du Régime d'options de souscription d'actions des employés de la Banque CIBC

Votes en faveur	Votes contre	Abstentions
95,97 %	4,03 %	0,00 %

Résolution spéciale visant une modification du Règlement n° 1 portant sur la rémunération des administrateurs

Votes en faveur	Votes contre	Abstentions
99,10 %	0,90 %	0,00 %

Proposition d'actionnaire 1
Renforcement de la participation des actionnaires aux assemblées générales annuelles (AGA)

Votes en faveur	Votes contre	Abstentions
1,32 %	98,68 %	0,39 %

Proposition d'actionnaire 2
Inclusion des jeunes au sein des instances de la Banque

Votes en faveur	Votes contre	Abstentions
2,07 %	97,93 %	0,34 %

Proposition d'actionnaire 3
Politique de rémunération responsable, alignée sur la performance

Votes en faveur	Votes contre	Abstentions
6,97 %	93,03 %	0,38 %

Proposition d'actionnaire 4
Diversification stratégique des compétences au conseil d'administration

Votes en faveur	Votes contre	Abstentions
11,50 %	88,50 %	0,46 %

Proposition d'actionnaire 5
Reconnaissance formelle du rôle systémique du conseil d'administration

Votes en faveur	Votes contre	Abstentions
8,80 %	91,20 %	0,85 %

Proposition d'actionnaire 6

Divulgation publique d'information non confidentielle, déclaration pays par pays, ratios de rémunération et paradis fiscaux

Votes en faveur	Votes contre	Abstentions
9,95 %	90,05 %	0,44 %

Proposition d'actionnaire 7

Vote consultatif sur les politiques environnementales

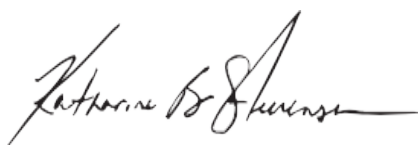
Votes en faveur	Votes contre	Abstentions
17,84 %	82,16 %	5,59 %

La présidente du conseil déclare que :

- Chacun des 13 candidats proposés aux postes d'administrateurs dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2026 est élu à titre d'administrateur de la Banque CIBC jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé, selon le premier de ces événements à survenir.
- Le cabinet Ernst & Young s.r.l./ S.E.N.C.R.L. est nommé à titre d'auditeurs de la Banque CIBC.
- La résolution de consultation sur notre philosophie de rémunération des cadres supérieurs est adoptée.
- La résolution visant à modifier le Régime d'options de souscription d'actions des employés de la Banque CIBC est adoptée.
- La résolution spéciale visant une modification du Règlement n° 1 portant sur la rémunération des administrateurs est adoptée.
- Les propositions d'actionnaires n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, n° 5, n° 6 et n° 7 ne sont pas adoptées.

La présidente du conseil remercie les actionnaires d'avoir pris le temps de voter et indique que les résultats finaux du scrutin seront disponibles après l'assemblée.

Puisqu'il n'y a plus d'autres questions, la présidente du conseil lève la séance.



Présidente du conseil



Secrétaire générale